République Tunisienne
Ministère de l'Education

Document d'accompagnement du manuel de français de 8ème année de l'enseignement de base

Les auteurs

Houcine Hannachi
Inspecteur Principal

Mohamed Seddik Ghazouani
Inspecteur Principal

Hassen Labidi
Professeur d'enseignement secondaire

Les évaluateurs

Mohamed Salah BOUAZIZI
Inspecteur Principal

Youcef Nouicer
Inspecteur Principal

Centre National Pédagogique

Avant-propos

Le document du professeur vise essentiellement à faciliter l'exploitation par le professeur des contenus du manuel de 8ème année de l'enseignement de base.

L'usager y trouvera diverses propositions qui se rapportent aussi bien à la répartition modulaire et à la gestion des fiches pédagogiques
qu'à l'évaluation formative et /ou sommative des apprentissages.

En fournissant des explications et en suggérant des démarches, ce document se situe à mi-chemin entre le programme de français et le manuel conçu comme un outil didactique mettant en œuvre ce programme.

Référence d'accompagnement pour les enseignants, le présent document ne peut remplacer la réflexion personnelle, ni se substituer au travail pré- pédagogique en dehors de la classe.

Le document du professeur sera complété et réactualisé si la mise en œuvre du nouveau programme et l'expérimentation du manuel révèlent la nécessité de donner d'autres précisions ou de nouvelles explications.

Les auteurs

Principes généraux

Le manuel de 8ème année de base met en œuvre les mêmes principes qui sous- tendent l'élaboration de celui de 7ème année de base. Ces principes, puisés dans le programme officiel et les Instructions méthodologiques, sont les suivants :

- La prise en compte des acquis antérieurs des élèves en vue de faciliter la mise en place des nouveaux contenus d'apprentissage.
- La prééminence des pratiques parler- lire- écrire dans la structuration de l'ensemble du manuel.
- La conception de l'oral comme un apprentissage de l'écoute aussi bien que de la prise de parole.
- L'apprentissage de la lecture envisagée dans la diversité de ses formes concrètes, depuis la lecture -déchiffrage jusqu'à la lecture analytique.
- L'approche de l'écrit, au–delà des exercices de contrôle qui le mettent en œuvre, comme un instrument d'expression et de communication.
- La mise en relation des apprentissages linguistiques avec les diverses activités d'oral, de lecture et d'expression écrite.

A- L'oral

Etant donné que l'oral, autant que l'écrit, est essentiel pour la maîtrise pratique de la langue et du discours, le manuel propose aux élèves des situations de communication orale variées et les invite à prendre la parole fréquemment, même brièvement. Des ressources linguistiques sont mises à la disposition de l'élève afin qu'il puisse parler de façon personnelle et organisée. Dans la classe, le professeur veillera à ce que la parole circule suffisamment et que chaque élève apprenne aussi à développer des capacités d'écoute.

Dans chaque module, des fiches d'oral qui intègrent des activités de compréhension et de production autour d'une capacité langagière au programme visent à rendre l'élève capable :

- d'écouter, et notamment de prendre en compte la parole d'autrui,
- de communiquer dans le cadre d'un échange,
- de s'exprimer de façon ordonnée,
- de s'auto évaluer.

B- La lecture

Considérer la lecture comme une activité de pratique de la langue et non comme un simple décodage implique la mise en oeuvre de diverses formes de lecture en fonction de la situation et du profil des lecteurs : Lecture courante, lecture expressive, lecture analytique, lecture cursive. Ces formes de lecture sont pratiquées dans l'année, de façon équilibrée, avec le constant souci, en fonction du niveau des élèves, de prendre en compte la dimension de l'écriture. La lecture est mise en relation (comme support ou comme aboutissement) avec les exercices de production orale ou écrite et avec les travaux visant à la maîtrise de la langue. On adapte les démarches et les stratégies de lecture au niveau de la classe et aux spécificités du texte (étapes à suivre dans la réalisation de la séance, choix du questionnement et des types d'activités, forme d'évaluation...)

Le manuel offre une diversité de textes :

- textes narratifs,
- textes explicatifs,
- textes poétiques,
- quelques extraits de théâtre.

Le manuel propose aussi des activités relatives à la lecture de l'image à travers l'exploitation de textes illustrés et d'extraits de bandes dessinées.

C- Les outils de la langue

Dans le cadre de la progression inhérente à chaque module, l'étude de la langue, toujours en relation étroite avec l'expression orale , la lecture et l'écriture, est principalement liée à la pratique du récit. Dans le manuel de 8ème année de base, les contenus linguistiques sont répartis en fonction des faits de discours au programme. L'objectif est de faire maîtriser les outils lexicaux et grammaticaux nécessaires à la narration, à la description et au dialogue, et d'aider ainsi l'élève à mieux s'exprimer oralement et par écrit. Les contenus sont variés et se rapportent au discours, à la morphosyntaxe, au lexique et à l'orthographe.

D- L' écriture

Le manuel vise à :

- susciter chez l'élève le plaisir d'écrire,
- le rendre capable de s'exprimer et de communiquer par écrit,
- le rendre capable de produire un texte complet et cohérent,
- l'aider à maîtriser la narration, la description et le dialogue, conformément aux objectifs du programme.

Les exercices d'écriture sont fréquents et réguliers:

- L'étude des textes et de la langue débouche toujours sur une petite activité de production écrite invitant l'élève à réinvestir ses acquis linguistiques et culturels.
- Les fiches d'expression écrite à proprement parler mettent en œuvre une progression qui aide l'élève à s'approprier progressivement les mécanismes du fait de discours étudié à travers des activités de compréhension, de découverte et des exercices intermédiaires variés avec un choix important de situations d'écriture.

Mode d’utilisation du manuel

Les indications ci-dessous aideront à faire un usage raisonné et efficace du manuel.

1- Un manuel exploitable en séquences

Le manuel de 8ème année de base est organisé de manière à présenter pour chacun des modules d’apprentissage trois séquences qui respectent le même principe de décloisonnement et offrent une variété de fiches relatives à l’oral, à la lecture, à l’expression écrite et aux outils de la langue.

Chacune des trois séquences, tout en restant rattachée au même centre d’intérêt, porte, à chaque fois, sur un aspect différent du fait de discours étudié au cours du module.

Exemple : les séquences constituant le module 2

Séquences	Séances	Activités
1	1	Oral : demander des informations
	2	Lecture : deux textes au choix
	3	Grammaire : les expansions du GN
	4	**Ecrit : la description dans le récit**
2	1	Oral : Fournir des informations
	2	Lecture : deux textes au choix
	3	Grammaire : les temps de l’indicatif
	4	**Ecrit : le portrait physique et moral**
3	1	Oral : informer, s’informer
	2	Lecture : lecture de texte ou d’image
	3	Grammaire : les verbes d’état
	4	**Ecrit : la description d’un animal**
Evaluation- remédiation		

2- Un manuel adaptable à des parcours diversifiés

En proposant un choix important de fiches de lecture et d'expression écrite, le manuel de français permet d'organiser des parcours diversifiés en fonction des spécificités de chaque classe. L'enseignant a le choix entre le respect de la linéarité du manuel, et la sélection des contenus nécessaires à sa propre progression modulaire en fonction des besoins de ses élèves. Quel que soit le choix fait, l'enseignant devra expliquer de trois à quatre textes par module. Quant aux exercices de vocabulaire, ils peuvent être faits même si les textes qui s'y rapportent ne sont pas expliqués en classe.

3- De l'utilité des lectures complémentaires

A la suite de chaque module, des textes complémentaires sont proposés.

L'élève pourra ainsi les lire en autonomie et enrichir ses connaissances.

L'enseignant pourra les exploiter en guise de supports aux diverses activités de la classe(lecture, langue, expression écrite, évaluation)

4- Des fiches méthodologiques.

Les fiches méthodologiques visent à faire acquérir des compétences transversales (lire et comprendre une consigne, améliorer un brouillon, répondre à des questions sur un texte...).

Cet apprentissage aide l'élève à mieux acquérir les compétences spécifiques à la discipline.

5- Oral : De la réception à l'interaction.

Les fiches d'oral sont au nombre de trois par module. L'enseignant choisira celles qu'il jugera les mieux adaptées au niveau et aux besoins langagiers de ses élèves (deux sur trois). Les activités de réception, de production et d'interaction proposées dans ces fiches visent au perfectionnement de la communication orale.

Un cédérom accompagnera le document du professeur et offrira à l'enseignant une variété de supports multimédias qu'il pourra exploiter, en cas de besoin, pour mieux dynamiser ses séances d'oral et susciter davantage d'interaction parmi ses élèves.

CANEVAS GÉNÉRAL DES APPRENTISSAGES

Oral	Centre d'intérêt	Langue	Écriture	Module
(se) présenter C	Les années collège	Présentatifs, pronoms pers., substituts,	**Raconter**	1
(s') **Informer** **A**	Allons voir un spectacle	Expansions du GN, V. action/d'état, Ps/imparfait	**Raconter en décrivant** une personne, un animal	1
	Texte long (1)	Accord p.p, genre et nbre du nom, homophones ou /où		1
(s') **informer** **A**	Voyages et découvertes	Temps, lieu, détermination, modalisation	**Raconter en décrivant** un lieu, un objet (Informer)	1
Expliquer/ justifier **A**	Lectures inoubliables	Temps du récit /tps du discours,V. introd., types et formes	**Raconter en faisant parler**	1
	Texte long (2)	Expression du but		2
Discuter (dialoguer) S	Les amis de la nature	Relations log. Cause conséq ; conditionnel, subj	**Expliquer/argumenter** (la justification)	1

A : apprentissage structuré

C : consolidation

S : sensibilisation

Remarque : Le manuel ne propose pas de contenu relatif au module de contrôle et de consolidation des prérequis, il appartient au professeur d'en concevoir un, compte tenu des objectifs visés et du diagnostic établi.

Module de consolidation des prérequis

Outre les modules d'apprentissage et les modules de lecture, le programme officiel prévoit un module de contrôle et de consolidation des prérequis et des modules de révision.

Conçu dans la perspective d'une évaluation diagnostique, le module de contrôle et de consolidation intervient au début de l'année. Il se base sur la révision des acquis antérieurs, et il anticipe aussi sur les apprentissages postérieurs. Il constitue un ensemble d'activités variées.

Il sera utile pour le professeur d'avoir une configuration des outils de mesure des prérequis quand on s'apprête à fonder l'apprentissage sur de bonnes bases.

La gestion du programme exige que l'enseignant dispose de suffisamment d'informations sur les prérequis des élèves.

Il doit mesurer tout d'abord le degré de maîtrise des compétences de l'année écoulée, pour concevoir un dispositif de remédiation.

Les avantages d'un test d'entrée :

Le test d'entrée est un outil de mesure pour recueillir des informations précises sur les groupes de niveaux et de besoins dans une même classe. Les résultats de cette évaluation sont des données qui exigent l'interprétation. Le traitement des données aide à faire un classement des erreurs et des difficultés des élèves et permet à l'enseignant d'y apporter de la réponse.

Ces problèmes concernent essentiellement :

1- La lecture : Lecture à haute voix, lecture- compréhension, lecture- interprétation.

Exemple : lecture à haute voix

Pour repérer ces lacunes, l’enseignant a besoin de certains outils pour évaluer la lecture à haute voix.

Difficulté rencontrée par l’élève	Causes	Remédiation
		1.Maîtriser la respiration
Il éprouve des difficultés de diction.	- Il respire mal. - Mauvaise gestion du souffle. - Emotion. - Mauvaise posture.	→ **Respirer** - Placer son corps. - Prendre conscience de la relation entre le souffle, la voix et le corps.
Il fait des pauses à des endroits non pertinents.	- Il ne fait pas concorder groupes de souffle et groupes de sens.	→ **Identifier** les groupes syntaxiques et leur organisation.
Il n’identifie pas certains mots.	- Il déchiffre avec difficulté.	→ **Identifier** un mot nouveau ou irrégulier.
Il articule mal.	- Il a des difficultés à gérer son appareil phonatoire. - Cela vient des habitudes familiales culturelles.	→ **Le prononcer** correctement
Il n’oralise pas ou oralise mal les liaisons.	- Absence d’identification des liaisons. -Absence d’identification des liaisons.	→ **Repérer les liaisons** en écoutant et les respecter en lisant
		2. Maîtriser le débit
Il lit trop vite.	- Fausse représentation de ce qu’est un bon lecteur…	→ **Ralentir** le débit.
Il lit trop lentement.	- maîtrise insatisfaisante de l’oralisation	→ **Augmenter** le débit. - Améliorer le décodage. - Connaître le mot (perception visuelle et sémantique).

2- Le degré de maîtrise de la langue (vocabulaire, orthographe, syntaxe, conjugaison)

Différents exercices ponctuels permettent de repérer les lacunes des élèves : exercices à choix multiples, exercices d'appariement, exercices à trous…

Exemple :

Soit la question à choix multiple portant sur la syntaxe de la phrase verbale de base en français.

Question : Parmi les énoncés suivants, lequel constitue une phrase verbale correcte?

a- Plante le jardinier des fleurs.

b-Le jardinier des fleurs plante.

c-Jardinier plante fleurs.

d-Le jardinier plante des fleurs.

Les leurres (a, b,c) correspondent aux réponses qui seraient données par des élèves qui présentent diverses difficultés d'apprentissage. Il est alors possible d'associer le choix d'un leurre à une difficulté spécifique et de procéder à la remédiation appropriée.

- Le choix (a) qui est très éloigné de la bonne réponse nous indique que l'élève a de la difficulté à faire la distinction entre la structure de la phrase verbale arabe et celle de la phrase verbale française. Il faudrait donc revenir sur la syntaxe de la phrase française et sur la position du verbe par rapport au sujet et au complément
- Le choix (b) indique que l'élève semble penser que le COD se place devant le verbe.
- Le choix (c) indique que l'élève semble penser que les systèmes de détermination en arabe et en français sont identiques.
- Le choix (d) qui est la bonne réponse nous indique que l'élève maîtrise la syntaxe de la phrase verbale (S+V+O).

3- Expression écrite

Pour repérer les lacunes, on proposera un sujet invitant l' élève à produire un court texte narratif sur l'un des centres d'intérêt du programme de 7ème année de l'enseignement de base.

Difficulté rencontrée par l'élève	Causes	Remédiation
Non-respect du thème	indigence lexicale	Enrichissement lexical ciblé
non- respect du type d'écrit attendu	non- maîtrise du type narratif	révision par le biais d'exercices d'identification et de production
problèmes de cohérence (déséquilibre dans l'organisation du récit, absence de transition...)	Déficience au niveau de l'apprentissage	Exercices de consolidation (remise en ordre, travail sur les connecteurs...)
Expression lacunaire (incorrections grammaticales, vocabulaire inapproprié...)	Désintérêt pour la lecture et pour l'écriture.	Motivation à la lecture, activités lexicales ciblées...

4- Oral

L'évaluation diagnostique peut porter sur la qualité de l'écoute et de l'expression orale et sur le degré de maîtrise des capacités orales inscrites au programme de 7ème année de base. Pour ce faire, on peut utiliser les activités suivantes :

- Lecture à haute voix d'un court passage
- Jeu de questions- réponses
- Echange autour d'un document sonore

Le projet pédagogique

A. Un projet de l’enseignant

Dans le cadre qui vient d’être défini, la progression à l’intérieur de chaque année est du ressort de l’enseignant. Le programme ne prend son sens que dans une mise en œuvre qui relève de la liberté et de la responsabilité des professeurs. C’est l’esprit de la Loi d’orientation de juillet 2002.

Pour établir le projet pédagogique annuel en français, il est recommandé de mesurer et de prendre en compte les acquis des élèves au début de l’année scolaire, leurs rythmes d’acquisition, évalués en cours d’année, et, de se conformer au programme officiel. Les instructions méthodologiques indiquent les points sur lesquels une vérification des acquis antérieurs et, si besoin, des actions de consolidation sont nécessaires. L’enseignant a la liberté de déterminer ces actions. Il est bien entendu que ces choix et ces initiatives ne doivent en aucun cas avoir pour effet d’alourdir le programme.

Cette liberté dans l’élaboration des projets pédagogiques est un des moyens d’adapter le programme aux spécificités des établissements, des classes et des élèves. Cette démarche, en effet, se fixe des objectifs, mais ce sont les situations qui dictent la manière de les réaliser. S’il est prescrit, par exemple, que les élèves sachent produire un récit, c’est à l’enseignant de décider s’il doit revenir ou non sur cette pratique plusieurs fois dans l’année. Sans cette souplesse, on reproduirait dans les pratiques une tendance discriminatoire qui n’est pas dans l’esprit du programme.

B. L’organisation didactique

Le programme recommande le travail par modules. On désigne par là un mode d’organisation des activités qui rassemble des contenus d’ordre différent autour d’un même objectif, sur un ensemble de séances.

Ce mode de travail se révèle particulièrement fructueux dans l’enseignement du français au collège parce qu’il permet de fédérer en vue d’un objectif choisi des activités qui, autrement, pourraient apparaître comme dissociées. Ainsi, il s’agit de faire percevoir aux élèves les liens entre oral, lecture, langue et écriture; l’étude des outils de la langue est intégrée aux séquences, au service de ces activités. Dans une perspective de maîtrise du discours, il est logique que les élèves puissent appréhender clairement ce qui relie la diversité des exercices qu’ils réalisent.

A l’intérieur du module, chaque séance s’organise autour d’une activité dominante clairement identifiable par des élèves auxquels le lien entre les séances est régulièrement rappelé. De séance en séance, ou au sein d’une même séance, on prendra soin de varier les modalités de travail et les activités : travail collectif, par groupes ou individuel, oral ou écrit, moments d’écoute ou d’expression, temps consacré à la recherche ou temps consacré aux interactions.

Les modules peuvent s'étaler sur 10 heures ou 13 heures, en fonction des buts qu'on leur assigne.

Le programme présente les contenus de façon successive, mais non progressive : il ne cherche à imposer ni modèles de gestion, ni progression annuelle type. Les suggestions qu'on trouvera dans les pages qui suivent ne sont donc pas des modèles, encore moins des obligations, mais seulement des illustrations concrètes. L'organisation de l'année en modules relève de la responsabilité du professeur qui tiendra compte du système de contrôle continu, mais qui veillera à allier la progression dans le programme avec l'acquisition des compétences visées. A l'intérieur des modules, il organise les séances de façon souple en veillant à la cohérence et à la complémentarité des activités qui le constituent.

Dans tous les modules, toutes les activités ont pour supports des textes en rapport avec les centres d'intérêt au programme. L'intégration est aussi linguistique puisque les faits de langue étudiés sont rattachés aux capacités d'oral et d'écrit visées par le programme.

Exemple :

Dans le module n°1, la capacité présenter, se présenter développée à l'oral est reprise et consolidée en langue. Cette même capacité est sollicitée dans les exercices d'écriture.

Dans le même module, l'étude des pronoms en grammaire vise à faciliter la production écrite de l'élève puisqu'il lui sera demandé de raconter tantôt à la 1ère personne, tantôt à la 3ème personne.

RÉPARTITION MODULAIRE

Dans les répartitions qui suivent, les mêmes principes d'alternance et d'intégration ont été respectés.

Tous les modules commencent par une séance d'oral : généralement, dans ce genre de situation les élèves sont plus motivés et la communication est moins artificielle.

Les ressources linguistiques sélectionnées dans les différents modules sont mises au service des capacités visées aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Propositions de répartition se rapportant au module n°1

Proposition 1 :

Oral	Lecture	Langue	Ecrit
Séance 1 : présenter, se présenter		Séance 2 : Les présentatifs	
	Séance 3 : Retrouvailles de rentrée		Séance 4 : reconnaître les composantes du récit
Séance 5 : présenter, se présenter (s'adresser à quelqu'un en utilisant les formules appropriées)		Séance 6 : Les mots de reprise	
	Séance 7 : La gloire scolaire		Séance 8 : Les personnages dans le récit
		Séance 9 : Les pronoms personnels sujet, COD	Séance 10 : reconnaître un récit à la 1ère ou à la 3ème personne
	Séance 11 : un élève brillant	Séance 12 : Vocabulaire : exercices portant sur les textes étudiés	Séance 13 : travail d'écriture/ réécriture
Séance 14 : Evaluation ou remédiation			

Cette organisation permet à l'enseignant d'articuler les différentes activités de la classe tout en respectant le principe d'alternance. Trois textes seront expliqués en classe.

Proposition 2 :

Séquences	séances	Activités
1	1	Oral (présenter, se présenter) + langue (les présentatifs)
	2	Lecture : tristesse de départ
	3	Langue : les mots de reprise
	4	Ecrit : reconnaître les composantes du récit
2	5	Oral : présenter, se présenter (s'adresser à quelqu'un en utilisant les formules appropriées) + vocabulaire
	6	Lecture : Au collège
	7	vocabulaire :
	8	Ecrit : Les personnages dans le récit
3		
	9	présenter, se présenter (s'adresser à quelqu'un en utilisant les formules appropriées
	10	Lecture d'image
	11	Langue : les pronoms sujet et COD
	12	Ecrit : récit à la 1ère ou à la 3ème personne
	13	Evaluation
Evaluation-remédiation		

Ce mode de traitement en séquences vise à la construction d'apprentissages cohérents et complémentaires.

Proposition 3 :

N°	Activité	Travail en classe/hors-classe
1	Oral 1	
2	Lecture (texte 1) + exercice(s) de vocabulaire en classe	- Préparation (lecture + réponses aux questions de la rubrique Je découvre le texte) - Exercice(s) à faire à la maison
3	Grammaire 1 (Mise au point + des exercices en classe)	Exercices hors-classe
4	Expression écrite (séquence 1) + des exercices d'entraînement en classe	
5	Oral 2	
6	Lecture (texte 2) + exercice(s) de vocabulaire en classe	- Préparation (lecture + réponses aux questions de la rubrique Je découvre le texte) - Exercice(s) à faire à la maison
7	Grammaire 2 (Mise au point + des exercices en classe)	
8	Expression écrite (séquence 2)+ des exercices d'entraînement en classe	
9	Correction des exercices des textes 1 et 2 (vocabulaire+ écrit)	
10	Lecture (texte 3) + exercice(s) de vocabulaire en classe	
11	Expression écrite (séquence 3) des exercices d'entraînement en classe	Proposer un sujet de production
12	Correction des exercices de grammaire portant sur les 2 leçons	
13	Expression écrite: écriture, réécriture	
14	Evaluation des acquis	

Cette façon de travailler permet de combiner, quand faire se peut, les activités de lecture et celles d'écrit ; elle inscrit dans la pratique le travail individuel réalisé à la maison et le travail collectif fait en clazse.

N.B. Il faudrait prévoir une séance de bibliothèque de classe à la suite de chaque module d'apprentissage.

Fiches pédagogiques

LECTURE

Recommandations pédagogiques :

- Donner éventuellement le texte à lire préalablement à la maison.
- Accorder l'importance et le temps requis à l'acte de lire (prononcer correctement les mots, lire couramment, lire de façon expressive)
- Favoriser l'échange en classe en veillant à ce que l'essentiel de l'activité de lecture se fasse oralement, l'écrit n'intervenant que dans le cadre du travail de synthèse.
- Faire participer l'ensemble de la classe.
- Varier les techniques d'animation (jeu de question-réponse, travail en groupe, manipulation du dictionnaire, etc.)
- Adapter l'approche de lecture aux spécificités du texte en variant les entrées (thématique, discursive, grammaticale, énonciative, etc.)

Fiche n°1

Module d'apprentissage n°1 :

Centre d'intérêt : Les années collège

Tristesse de départ

Camara Laye

Objectifs :

- Dégager les composantes narratives du texte.
- Découvrir son aspect pathétique.
- Découvrir certains procédés narratifs : dialogue, récit.

Déroulement

- Lecture courante et expressive

Cette lecture par les élèves peut intervenir au début ou vers la fin de la séance. Elle leur offrira l'occasion de bien oraliser, en tenant compte de leurs caractéristiques tonales respectives, passages narratifs et passages dialogués.

- Découverte du texte

En interrogeant l'élève sur le pays et le continent où se déroule la scène évoquée dans ce texte, on l'amènera à saisir le caractère fort des liens qui unissent les membres de la famille africaine.

On fera dégager les éléments qui montrent le caractère autobiographique du récit :
L'emploi de la 1ère personne, les personnages (le fils, le père, la mère, les oncles)
L'élève aura encore à indiquer le motif de la séparation de l'enfant avec le reste de sa famille.

- Analyse du texte

A partir d'un relevé systématique d'indices précis dans le texte, on insistera dans l'ordre sur :

- l'état psychologique de l'enfant avant le départ. (Expressions à relever: j'étais sans courage, je sanglotais éperdument, le peu de courage qui me restait, fondre en larme, avoir beaucoup de peine).
- l'état psychologique du père : faire dégager le contraste entre sa dureté apparente dans le dialogue et la tendresse que trahissent ses gestes ((Il m'avait pris la main comme du temps où j'étais enfant, allons, allons mon petit n'es-tu pas un grand ?? Il me serra contre lui ; il ne m'avait jamais serré si étroitement contre lui, il ne voulait pas montrer ses larmes. »
- le rôle du dialogue dans le texte et la dimension argumentative du discours du père. (Insister sur l'importance des études aux yeux du père).

Synthèse écrite

Par le biais de questions ciblées, on invitera les élèves à faire une synthèse des principales remarques faites au cours de l'explication dont l'essentiel devra se faire oralement.

Appréciation

1- Ce moment de la séance fera comprendre aux élèves que la séparation n'est pas vécue de la même manière par tout le monde.

Vocabulaire

1- pleurer-faire des sacrifices- sangloter.
2- Le départ immédiat du train- Le retour du père- Le bon travail de l'enfant- La rentrée des élèves à l'école.
3- Désespérer- se désintéresser- désinstaller.

Production

Corrigé à la charge du professeur. Le but de cet exercice est de permettre une production écrite organisée à partir des expressions données.

FICHE DE LECTURE (2)

Centre d’intérêt: Allons voir un spectacle

Objectif discursif du module 2 :
La description d’une personne ou d’un animal

Support : Texte d’ Alphonse Daudet « Au zoo »

Objectifs de la séance
- lire et comprendre le récit d’une expérience émouvante,
- étudier l’évolution des sentiments du personnage de l’enfant.

Découverte du texte

Après une lecture silencieuse puis à haute voix par les élèves, on fera relever les éléments constitutifs du récit, le cadre, les personnages.

Le fait que les personnages principaux soient des enfants peut laisser prévoir des réactions particulières à propos desquelles les élèves seront Invités à émettre des hypothèses de lecture.

Analyse du texte

- Sensibiliser les élèves au fait que la découverte du parc se fait progressivement. « On remonta en voiture la grande allée, tout à coup, entre deux avenues, au dessus d’un massif… »
- Amener les élèves à comprendre que le récit de la promenade se fait à travers le regard du personnage de Madou.
- Faire dégager que le parc est présenté à la fois comme un espace de distraction et un lieu de captivité : grilles légères,parqués, enfermés, cage séparée en compartiments.
- Faire percevoir l’évolution des sentiments de Madou : d’abord des sentiments contrastés : « s’amuser, mêlé, de plaisir et de peine, l’apitoyer, extase si grande» ensuite le plaisir l’emporte sur la peine « Défaillait d’émotion, excité jusqu’à l’ivresse, encore, encore… »

Appréciation

Les interventions guidées des élèves mettront en évidence l’égoïsme de l’homme : pour sa joie et son plaisir, il met en captivité les animaux.

Vocabulaire

1-un sentiment de joie, la trompe de l’éléphant, le cou raide de la girafe, le tour des allées

2- la participation à un match, la distraction des spectateurs, l'organisation d'une fête

Remarque : Attirer l'attention des élèves sur le rôle de la préposition dans la nominalisation.

3- a)-promenade, b)-ruade, c)-embuscade, d)-débandade, e)-fusillade.
4-craintif/peureux, s'enfuir/s'échapper, féroce/cruel, domestiquer/apprivoiser, abattre/tuer.
Inviter les élèves à employer certains mots dans des phrases.

Production

Sensibiliser l'élève à la nécessité d'intégrer dans son récit l'expression de ses sentiments.

LANGUE

Recommandations pédagogiques :

- Adapter le contenu de la fiche du manuel au niveau des élèves et au temps imparti à la séance.
- Vérifier les prérequis des élèves au moyen d'exercices oraux (ou écrits).
- Accorder l'importance requise à la compréhension globale du texte-support.
- Faire découvrir progressivement à l'élève le fait de langue visé en veillant à faire alterner observation, description, pratique orale et écrite de la langue.
- Utiliser un langage de description qui soit accessible aux élèves.
- Eviter de surcharger les élèves de règles et de repères théoriques.
- Privilégier les exercices susceptibles d'aider les élèves à produire du sens.
- Varier les types d'exercices en privilégiant les activités invitant l'élève à réinvestir ses acquisitions grammaticales en vue de produire du sens.

FICHE 1 :

Centre d'intérêt : Allons voir un spectacle

Objectif discursif du module 2 : La description d'une personne ou d'un animal

Activité : Langue « Les expansions du GN : le groupe adjectival et la proposition relative »

Objectifs spécifiques :

- identifier les expansions du GN
- enrichir le GN par un groupe adjectival et/ou une relative

On peut envisager un scénario en trois phases :

1- Vérification des prérequis.

Au moyen d'un ou de deux exercices écrits, on vérifiera que les élèves distinguent nom, adjectif, verbe et proposition.

2- Découverte

A partir de l'observation du texte-support, on amènera les élèves à découvrir le rôle et l'utilité des différentes expansions du nom : celles-ci expriment toujours une caractéristique qui permet d'identifier l'objet ou l'être décrit.

On pourra ainsi inviter les élèves à supprimer une partie ou l'ensemble de ces caractérisants. Ils découvriront par eux-mêmes le rôle capital que jouent dans un texte les précisions apportées par les expansions du nom.

3- Pratique de la langue

On suivra une progression permettant à l'élève de manipuler le fait de langue étudié d'abord au niveau de la phrase (exercices de transformation, de substitution, de complétion….), puis au niveau du paragraphe, en invitant l'élève à écrire pour :

- décrire le cadre d'une action bienveillante ou malveillante (le choix des expansions en dépendra)
- décrire un objet (forme, couleur, poids…)
- faire brièvement le portrait d'un personnage en suivant un modèle précis.

Ex :

- X est un homme (adj.) (C'est un (N + G.P) Il a (GN+P relative)

Remarque : Quelles que soient les activités proposées, la progression doit aller de la reconnaissance à l'appropriation par le biais d'exercices variés et pertinents invitant l'élève à produire du sens.

J'écris

Il s'agit pour l'élève de réinvestir ses acquisitions dans un paragraphe de quelques lignes.

FICHE (2)

Centre d'intérêt: Allons voir un spectacle.

Objectif discursif du module 2 : La description d'une personne ou d'un animal

Activité : Langue « Les temps de l'indicatif : l'imparfait et le passé simple »

Objectifs spécifiques :

- Conjuguer les verbes à l'imparfait et au passé simple
- Utiliser l'imparfait et le passé simple dans le récit.

Déroulement

En suivant la progression proposée dans la fiche précédente, on tiendra compte des remarques suivantes :

1- Etant donné les difficultés inhérentes à l'emploi et à la morphologie du passé simple, il est conseillé de privilégier les verbes les plus fréquents, ceux dont l'élève a le plus besoin pour comprendre et si possible produire des textes. On suggérera encore que les élèves s'entraînent surtout à conjuguer ces verbes à la 1ère et à la 3ème personne du singulier et du pluriel ; le « je » et le « nous » autobiographiques ainsi que la 3ème personne étant caractéristiques de l'énonciation du récit.

2- On évitera de surcharger l'élève de remarques métalinguistiques sur les valeurs de l'imparfait et du passé simple. L'essentiel est que l'élève comprenne que les deux temps étudiés jouent chacun un rôle important dans le texte narratif :

- l'imparfait pour décrire le cadre et les personnages
- le passé simple pour relater les actions et les évènements.

3- Il serait souhaitable que les deux temps soient appréhendés d'abord séparément au niveau morphologique puis ensemble quant à leur emploi en contexte.

4- En 8ème année de base, l'étude du passé simple vise surtout à faciliter la compréhension des textes. On pourra alors inviter les élèves à réécrire au passé composé ou au présent de narration des récits au passé simple. On pourra encore leur demander de compléter des textes narratifs au passé simple en y insérant des passages descriptifs dont les verbes seront conjugués à l'imparfait.

EXPRESSION ECRITE

Recommandations pédagogiques :

- Adapter le contenu de la fiche du manuel au niveau des élèves et au temps imparti à la séance.
- Vérifier les prérequis des élèves au moyen d'exercices oraux (ou écrits)
- Ne pas perdre de vue la capacité répondre par écrit à des questions
- Privilégier l'entraînement à l'écrit en proposant aux élèves des situations variées et motivantes.
- Accorder un intérêt particulier aux activités de relecture et de réécriture (cf. Fiche Améliorer son brouillon)

Fiche

Centre d'intérêt: Allons voir un spectacle

Objectif discursif du module 2 : La description d'une personne ou d'un animal

Activité : Expression écrite

Objectifs spécifiques :

- Reconnaître les passages descriptifs dans un récit.
- Insérer des passages descriptifs dans un récit.

Compréhension globale du texte

- On amènera l'élève à reconnaître dans ce texte le récit d'une visite à un cirque. On fera aussi dégager le type de progression mis en œuvre : de l'ensemble, aux éléments.

Découverte

- On invitera l'élève à distinguer les passages narratifs et les passages descriptifs en s'appuyant sur les indicateurs d'espace et de temps, les temps verbaux, le sémantisme et la syntaxe des verbes…
- On fera dégager dans les passages descriptifs le type de progress

dans son ensemble, la troupe d'hommes et de femmes puis séparément les cavaliers, et les cavalières.

- On fera relever toutes les expressions qui servent à caractériser les personnages du cirque : participe présent, groupes adjectivaux, appositions…
- On fera percevoir le mode d'intégration de la description dans le récit : dans un récit l'objet décrit est nécessairement présenté comme perçu par quelqu'un, ici par le narrateur lui-même qui décrit ce qu'il voit (je n'ai jamais rien vu)

Exercisation

- On adoptera une progression allant des exercices d'enrichissement, par le biais d'expansions descriptives, aux exercices d'insertion.
- Les exercices sélectionnés seront accompagnés de consignes invitant l'élève à varier les verbes de perception et les points de vue.

Production

- En fonction de chacune des situations d'écrit proposées, on fournira à l'élève les ressources linguistiques dont il a besoin pour produire (vocabulaire thématique, structures syntaxiques…)

Quelques échantillons de devoirs

I) Devoir de contrôle : Etude de texte

Jean est chasseur, chaque été, il quitte son village et va chasser dans la grande forêt canadienne pendant de longs mois. Il chasse l'ours pour vendre ensuite la viande séchée et les fourrures.

Ce matin, il chasse pour la dernière fois, car la saison s'achève, il entend tout à coup un bruit étrange: on dirait une plainte. .

Sur la pierre humide, il voit un loup étendu. Sa magnifique fourrure blanche est tachée de sang. Un animal de cette taille, avec cette fourrure d'un blanc de neige, c'est le loup blanc! Jean le transporte jusqu'à sa cabane.

Pendant sept jours et sept nuits, Jean s'occupe de lui. Il va chercher de l'eau à la source pour laver ses blessures. Il va cueillir pour lui les plantes qui guérissent.

Pendant sept jours et sept nuits, Jean veille Loup Blanc; il le soigne, sans penser au temps qui passe et à l'hiver qui arrive toujours brusquement.

Au matin du huitième jour, le roi de la forêt ouvre les yeux, se lève. Il est sauvé. La première neige tombe.

Quand Jean se réveille, Loup Blanc a disparu. « Il a repris sa liberté et c'est très bien ainsi », se dit Jean.

Un conte canadien

A- Compréhension (10 points)

1- Pourquoi Jean quitte-t-il son village chaque été ? (2 points):

2- Quel animal rencontre-t-il ? Dans quel état celui-ci est-il ? (2 points)

3- Pendant sept jours et sept nuits, que fait Jean pour s'occuper de cet animal ? (3 points)

4- Que se passe-t-il le huitième jour ? Comment Jean réagit-il ? (3 points)

B- Grammaire (10 points)

1- Complète les phrases suivantes en tenant compte des indications données entre parenthèses : (2 points)

a- Le loup est sauvé … (grâce à)

b- Certaines espèces animales sont en voie de disparition…(à cause de)

2- Réécris les phrase suivantes en utilisant, selon le cas, de sorte que ou puisque : (3 points)

a- Jean chasse pour la dernière fois, car la saison s'achève.

b- Le loup était malade : il ne pouvait pas marcher.

3- Conjugue les verbes entre parenthèses aux mode et temps qui conviennent (3 points)

a- Si le chasseur abattait un cerf, il (payer) une amende.

b- Pour améliorer la qualité de la vie, il est indispensable que des espaces verts (être) aménagés.

c- Le maire de la ville souhaite que les habitants (faire) repeindre leurs maisons.

4- Complète par ont- on -est- et (2 points)

a- Mais où … donc mon stylo ?

b- Les enfants … retrouvé le ballon égaré.

c- Le loup …le chasseur…vécu ensemble.

d- … est en hiver.

II) Devoir de contrôle : devoir d'expression écrite

Un jour, tu trouves un animal blessé, tu le ramènes chez toi et tu t'occupes de lui. A la fin toute la famille décide de garder cet animal.

Raconte l'histoire en faisant la description de l'animal avant et après la rencontre.

III) Devoir de synthèse

La chèvre de M. Seguin

M. Seguin n'avait jamais eu de bonheur avec ses chèvres.

Il les perdait toutes de la même façon: un beau matin, elles cassaient leur corde, s'en allaient dans la montagne, et là-haut le loup les mangeait. Ni les caresses de leur maître, ni la peur du loup, rien ne les retenait. C'était, paraît-il, des chèvres indépendantes, voulant à tout prix le grand air et la liberté.

Le brave M. Seguin, qui ne comprenait rien au caractère de ses bêtes, était consterné. Il disait:

« C'est fini; les chèvres s'ennuient chez moi; je n'en garderai pas une. »

Cependant, il ne se découragea pas, et, après avoir perdu six chèvres de la même manière, il en acheta une septième; seulement, cette fois, il eut soin de la prendre toute jeune, pour qu'elle s'habituât à demeurer chez lui. Ah ! qu'elle était jolie la petite chèvre de M. Seguin! Qu'elle était jolie avec ses yeux doux, sa barbiche de sous-officier, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et ses longs poils blancs qui lui faisaient une houppelande [...] et puis, docile, caressante, se laissant traire sans bouger, sans mettre son pied dans l'écuelle. Un amour de petite chèvre...

M. Seguin avait derrière sa maison un clos entouré d'aubépines. C'est là qu'il mit la nouvelle pensionnaire. Il l'attacha à un pieu, au plus bel endroit du pré, en ayant soin de lui laisser beaucoup de corde, et de temps en temps il venait voir si elle était bien. La chèvre se trouvait très heureuse et broutait l'herbe de si bon cœur que M. Seguin était ravi.

« Enfin, pensait le pauvre homme, en voilà une qui ne s'ennuiera pas chez moi! ». M. Seguin se trompait, sa chèvre s'ennuya...

Alphonse Daudet, Les lettres de mon Moulin

A) Compréhension (7 points)

1) Les chèvres aiment-elles vivre chez M. Seguin? Justifie ta réponse. (1,5 point)
2) Que fait M. Seguin pour ne pas perdre la septième chèvre ? (2 points)
3) M. Seguin parle de sa chèvre comme s'il s'agissait d'une personne. Relève les détails qui le montrent. (2 points)
4) Pourquoi est-il très content ? Son bonheur durera-t-il longtemps ? (1,5 point)

B) Langue (6 points)

1) Complète les phrases par un mot ou une expression indiquant la cause: (1,5 point)
   a- M. Seguin est triste, ... les chèvres se sont enfuies.
   b- ... son imprudence, M. Seguin a perdu son troupeau.
   c- ... l'homme a pris soin d'elle, la septième chèvre se trouvait très heureuse.

2) Mets les verbes soulignés au passé composé (2 points)
   a- Les chèvres cassent leur corde et s'enfuient.
   b- Les bêtes veulent à tout prix le grand air et la liberté.
   c- Le brave M. Seguin ne comprend rien au caractère de ses bêtes.

3) Complète les phrases suivantes, selon le cas, avec afin de, pour que, de peur que.
   a- M. Seguin achète une petite chèvre … elle s'habitue à demeurer chez lui.
   b- M. Seguin attache sa nouvelle chèvre …elle s'enfuie.
   c- On interdit la chasse dans les forêts …préserver certaines espèces animales.

4) Conjugue les verbes entre parenthèses aux modes et aux temps qui conviennent : (1,5 point)
   a- Il est regrettable que certains chasseurs (abattre) des espèces animales rares.
   b- Chaque été, les habitants craignent que la forêt(être) endommagée par les incendies.
   c- Les amis de la nature (aimer) que les espèces rares soient davantage protégées.

Essai (7 points)

Tu as demandé à ton père de t'acheter un animal. Mais il s'y oppose. Raconte comment tu as réussi à le convaincre en rapportant le dialogue qui s'est déroulé entre vous.

Notions fondamentales

Autonomie: Finalité éducationnelle qui vise et qui reconnaît un droit et une responsabilité, pour un individu ou une collectivité, à se prendre en charge pour fixer ses orientations, déterminer ses principes d'action, effectuer des choix, prendre des décisions et manifester une indépendance relative dans ses comportements.

Auto-évaluation: Processus par lequel un sujet est amené à porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail ou de ses acquis en regard d'objectifs prédéfinis et tout en s'inspirant de critères précis d'appréciation.

Compétence: Habileté acquise, grâce à l'assimilation de connaissances pertinentes et à l'expérience, et qui consiste à circonscrire et à résoudre des problèmes spécifiques.

La compétence est .une qualité que l'on attribue à une personne jugée apte à exercer efficacement une fonction.

Intégration: Action de faire interagir divers éléments en vue d'en constituer un tout de niveau supérieur.

Intégrer signifie rassembler des parties de telle sorte que la résultante surpasse la somme de ces parties.

. Situation pédagogique. Intégrer signifie éliminer les barrières entre des éléments. Ainsi pour qu'il y ait apprentissage, il faut qu'il y ait intégration des diverses composantes SOMA1 d'une situation pédagogique. C'est à ce moment qu'il y a individualisation. De plus, chacune des composantes SOMA peut être intégrée en elle-même: intégration des sujets (ex.enseignement par les pairs, travail de groupe, etc.); intégration de l'objet; intégration des agents (ex. planification et coenseignement en équipe d'éducateurs, interaction d'une pluralité de stratégies d'enseignement, etc.); intégration du milieu (ex. mise à profit des ressources, environnement social, interaction des composantes de l'infrastructure pédagogique).

. Action d'insérer une nouvelle connaissance dans le réseau des acquisitions qui la précèdent, en vue de l'identifier aisément et de l'utiliser à l'occasion. Un savoir nouvellement acquis est intégré lorsqu'il est rattaché à l'ensemble du savoir antérieur par la prise de conscience de liens de dépendance.

. Intégration des apprentissages: Opération qui consiste à conjuguer à la fois les diverses matières et les diverses habiletés qui constituent l'éducation d'un sujet.

Ronald Legendre, Dictionnaire actuel de l'Education, Larousse

SOMA: Acronyme désignant les composantes sujet, objet, milieu et agent d'une situation pédagogique

Activité d'intégration : Une activité d'intégration est une activité didactique qui a pour fonc-tion essentielle d'amener l'apprenant à mobiliser plusieurs acquis qui ont fait l'objet d'apprentissages séparés. Il s'agit donc de moments d'apprentissage dont l'objectif est d'amener l'apprenant à intégrer différents acquis, et à leur donner du sens.

Quand prévoir des moments d'intégration ?

Les activités d'intégration peuvent intervenir à tout moment de l'apprentissage, mais en particulier au terme de quelques apprentissages qui forment un tout significatif, c'est-à-dire lorsque l'on veut fixer une compétence, un palier de la compétence.

La durée de ces activités d'intégration peut être très variable. En cours d'apprentissages ponctuels, il peut s'agir d'activités courtes (elles peuvent même ne pas dépasser quelques minutes) dans lesquelles on resitue plusieurs acquis en contexte. En fin d'apprentissages, la durée est plus importante: elle peut aller d'une heure à plusieurs jours.

Pourquoi prévoir des moments d'intégration ?

Développer une compétence signifie rendre l'élève apte à résoudre une situation-problème significative qui appartient à une famille donnée de situations. Cette situation-problème est une situation complexe, et il convient en quelque sorte d'apprendre à l'élève à résoudre ce type de situation complexe lors d'une activité organisée dans ce but. En effet, peu d'élèves sont capables d'intégrer spontanément leurs acquis, c'est-à-dire de résoudre des situations-- problèmes complexes, même s'ils connaissent théoriquement tous les éléments nécessaires à leur résolution. .

Pour désigner ce moment (nécessairement collectif) d'apprentissage destiné à intégrer les acquis, nous préférons utiliser le terme « activité d'intégration».

C'est une activité d'apprentissage dans laquelle on invite l'élève à intégrer ses acquis, à résoudre une situation d'intégration.

Les caractéristiques d'une activité d'intégration

Comment caractériser une activité d'intégration ? On pourrait qualifier d'activité d'intégration une activité qui présente les caractéristiques suivantes, qui s'inspirent de la définition de la situation d'intégration proposée par De Ketele et al. (1989).

1. Une activité dans laquelle l'élève est acteur

Une activité centrée sur l'enseignant ne peut en aucun cas être considérée comme une activité d'intégration puisque la définition de l'intégration implique que la mobilisation des ressources soit effectuée par l'élève lui-même.

2. Une activité qui amène l'élève à mobiliser un ensemble de ressources

Il faut tout d'abord veiller à ce qu'il y ait des ressources de différentes natures: des connaissances, des devoirs d'expérience, des savoir-être, des automatismes, des capacités, des savoir-faire de différents types, etc. Mais il faut également veiller à ce que ces ressources soient mobilisées d'une façon articulée; et ne soient pas tout simplement juxtaposées.

3. Une activité orientée vers une compétence .

L'activité d'intégration est une activité qui repose sur la résolution d'une situation à l'image de la situation dans laquelle l'élève est invité à exercer sa compétence; en particulier, si l'activité d'intégration est orientée vers le développement d'une compétence, ces situations sont celles qui appartiennent à la famille de situations qui définissent la compétence. Cela signifie que l'activité doit préparer l'élève directement à l'exercice de la compétence.

Dans certains cas, c'est l'ensemble des apprentissages qui, par leur nature, sont le reflet de la compétence. Il n'est pas nécessaire de mener des apprentissages séparés: c'est la compétence elle-même qui se développe à travers l'ensemble des activités.

Il faut apprendre aux élèves à construire eux-mêmes un objet en lisant un mode d'emploi, même s'ils se trompent. Ce n'est qu'à travers ce type d'apprentissage que l'on développera la compétence chez eux.

4. Une activité qui possède un caractère significatif

L'activité d'intégration est surtout basée sur l'exploitation de situations significatives. Encore faut-il bien comprendre ce qu'est une situation significative: le caractère significatif d'une activité peut apparaître de multiples façons. Bien sûr, une situation significative est une situation qui doit être la plus proche possible de l'environnement de l'élève. Mais ce n'est pas le plus important. Une situation significative est une situation qui implique l'élève, qui l'oriente vers un but, c'est une situation dans laquelle la mobilisation des acquis de l'élève a du sens, que ce soit pour rechercher une information, pour communiquer un message, pour résoudre un problème qui se pose à lui, etc. : on ne lit plus pour lire, on lit pour répondre à la lettre d'un ami; on ne lit plus un article de journal comme simple exercice de lecture mais pour rechercher une information.

Une situation significative pour l'enseignant n'est pas nécessairement significative pour l'élève.

5. Une activité qui est articulée autour d'une situation nouvelle

Il faut que la situation choisie n'ait pas été résolue auparavant, ni collectivement, ni même par un élève. Sinon, il s'agit de reproduction, et la reproduction met en œuvre bien autre chose que la mobilisation des ressources diverses.

Xavier Roegiers (avec la collaboration de Jean-Marie De Ketele),
Une pédagogie de l'intégration

Objectif : Résultat précis, circonscrit et vérifiable dont l'atteinte exige une focalisation d'actions cohérentes et d'efforts concertés pendant une certaine période de temps. Expression tangible et réaliste d'un résultat (quoi ?), délimité dans le temps (quand?) et dans l'espace (où ?), qualifié et comportant des indices d'appréciation, quantité mesurable et comparable qui, à un moment déterminé, devrait avoir été réalisé par des personnes qualifiées (qui ?) pour satisfaire un besoin déterminé (pourquoi ?)

La détermination des objectifs d'enseignement

La détermination et la formulation des objectifs sont nécessaires à l'enseignant:

. pour savoir ce qu'il doit enseigner et pouvoir le communiquer aux élèves
. pour voir clairement l'enchaînement logique de ce qu'il enseigne
. pour comprendre l'importance et les niveaux de difficulté de ce qu'il enseigne
. pour choisir les activités d'apprentissage de façon appropriée
. pour choisir correctement (et de façon équilibrée) ses questions d'examen ou d'évaluation

On classe généralement les objectifs en trois catégories:

. des objectifs cognitifs (qui ont trait aux connaissances, aux savoirs)
. des objectifs affectifs (qui ont trait aux attitudes, aux valeurs, aux savoir-être)
. des objectifs psychomoteurs (qui ont trait aux gestes, aux mouvements, aux savoir-faire)

Roman, conte, nouvelle

Le récit peut prendre différentes formes dont chacune a ses spécificités.

Différentes formes du récit

Le roman : récit de longueur variable, le roman se définit depuis le XVIème siècle comme une œuvre en prose qui raconte l'histoire vraisemblable d'un ou de plusieurs personnages, dans un espace et un temps précis.

La nouvelle : apparue au XVème siècle en Italie (la *novella* est alors un court texte en prose satirique et réaliste), cette forme narrative se développe rapidement en France. Le premier recueil de nouvelles paru s'intitule *Les Cent nouvelles nouvelles*, en 1462. Ses principales caractéristiques sont: la brièveté qui, selon Baudelaire, « ajoute à l'intensité de l'effet» (*Notes nouvelles* sur E. Pœ, 1857) ; le choix d'une anecdote particulière, d'un fait divers ou d'un moment de vie marquants et supposés vrais; et la présence d'un narrateur plus ou moins impliqué dans le récit rapporté, ce qui augmente l'intérêt du lecteur.

Le conte : c'est sans doute la forme littéraire la plus ancienne. Le conte est à l'origine de tradition orale. Le récit délivre un message précis que le conteur souligne; le sujet est souvent édifiant et les valeurs symboliques très fortes. Forme brève, le conte déploie un univers imaginaire où dominent le merveilleux et le surnaturel et dans lequel évoluent des personnages prodigieux ou magiques. Le conte merveilleux est élaboré selon quelques constantes: un héros, une quête entreprise et des épreuves affrontées, des auxiliaires, des donateurs, un agresseur. Nous connaissons de nombreux contes merveilleux, transmis de génération en génération et dont Charles Perrault a fait paraître un recueil en 1697 (*Contes de ma mère l'Oye*). C'est un moment important dans l'histoire littéraire, en France, puisque, avec Perrault, le conte traditionnel obtient ses lettres de noblesse. Au XVIIIème siècle, des écrivains ont choisi cette forme de récit pour exposer et illustré, au travers d'histoires imaginaires, leurs idées philosophiques (les contes de Voltaire). Par la suite, les Romantiques au début du XIXème siècle (Nodier, Gautier, Mérimée) ont repris comme source et cadre d'inspiration des créations, populaires à l'origine, pour créer de nombreux contes fantastiques, dans lesquels prédominent des éléments inquiétants, mystérieux ou inexplicables.

Séquence : découpage d'entités d'apprentissage en une série continue.

Bibliographie sélective

- Denise Lussier, Evaluer les apprentissages dans une approche communicative.

- Odile et Jean Veslin , Corriger des copies, évaluer pour former.

- Michelle Ros – Dupont, La lecture à haute voix, pratique pédagogique.

- Caroline Veltcheff – Stanley Hilton (collection dirigée par Gérard Vigner) L'évaluation en FLE.

- Jean–Michel Zakhartchouk, préface de Philippe Meirieu,
Comprendre les énoncés et les consignes.

- Monique Duc–Ballatore, Isabelle Hutin–Martignoni, Anne de Carolis,
Guide pour intégrer la pratique de l'oral à l'enseignement du français.

- François Weiss, Jouer, communiquer, apprendre (pratiques de classe), Hachette, Français langue étrangère.

- François– Marie Gérard, Xavier Roegiers,
Concevoir et évaluer des manuels scolaires (pratiques méthodologiques).

- Gérard Scallon, L'évaluation formative (pratiques pédagogiques).

INSTRUCTIONS METHODOLOGIQUES

République Tunisienne
Ministère de l'Education et de la Formation
Direction Générale des Programmes et de la Formation Continue
Direction des Programmes et des Manuels Scolaires

INSTRUCTIONS METHODOLOGIQUES

Pour la 7ème A. et la 8ème A. de l'Enseignement de Base

DISCIPLINE : français

2007 / 2008

PREAMBULE

L'application des nouveaux programmes définis à la lumière des finalités du système éducatif suppose la prise en compte des principes méthodologiques suivants :

- la mise en œuvre d'une pédagogie active permettant d'associer les élèves à toutes les activités de la classe,
- l'adoption d'une démarche inductive permettant la construction du savoir (de l'observation à la conceptualisation),
- le choix et la mise en œuvre de stratégies d'enseignement / apprentissage adaptées aux besoins des élèves et aux réalités de la classe,
- le décloisonnement des activités.

L'ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE

Le travail est organisé en modules. Ce mode d'organisation permet de répartir d'une manière équilibrée les contenus et les objectifs d'apprentissage sur l'ensemble de l'année.

Le module est un ensemble structuré d'activités qui s'articulent autour d'objectifs précis et mettent en œuvre des contenus culturels, thématiques, discursifs et méthodologiques.

Quatre types de modules sont prévus :

- Le module de contrôle et de consolidation des pré requis
- Le module d'apprentissage
- Le module de lecture
- Le module de remédiation

Le module de contrôle et de consolidation des pré requis intervient en début d'année. Il permet à l'enseignant de s'assurer que les élèves maîtrisent les pré requis nécessaires à la mise en place des nouveaux apprentissages.

Le module d'apprentissage s'articule essentiellement autour des trois activités suivantes : l'oral, la lecture et l'écrit. Il porte sur les centres d'intérêt inscrits au programme (un centre d'intérêt par module). Il est possible que l'un de ces modules ait pour support une œuvre intégrale ou des extraits significatifs de l'œuvre étudiée.

Le module de lecture a pour objet l'étude d'une œuvre intégrale. Il intervient deux fois dans l'année. Il comporte diverses activités orales et écrites.

Le module de remédiation

Conçu dans la perspective d'une pédagogie de soutien qui tient compte des lacunes des élèves et de l'hétérogénéité des classes (différence des niveaux, différence des rythmes d'apprentissage, diversité des motivations…), le module de remédiation permet au professeur de poursuivre et d'infléchir son action en vue d'une mise à niveau constante. Les séances de ce module ne doivent pas être une répétition mécanique du contenu des modules d'apprentissage. Leur contenu sera déterminé par le professeur qui établira, à partir d'erreurs et de lacunes récurrentes des activités de remédiation pertinentes et variées. Les exercices seront systématiquement corrigés.

1- Nature, nombre et durée des modules

Nature du module	Nombre	Durée
Module de contrôle et de consolidation des pré requis	1	8 à 10 h
Module d'apprentissage	5	10 à 13 h
Module de lecture	2	8 à 10 h
Module de remédiation	3	3 à 5 h
Bibliothèque de classe	3 h / trimestre	

2- Répartition des activités dans le module

Activité	Oral	Lecture	Ecrit	Langue	Evaluation /Remédiation
Durée	1 à 2 h	3 à 4 h	3 à 4 h	2 h	1 h à 2 h

N.B : Le volume horaire de chaque module ainsi que la durée de chacune des activités sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier d'un module à l'autre selon les besoins de la classe, les objectifs visés et la consistance des contenus.

- Le module de contrôle et de consolidation des pré requis ainsi que le module de remédiation doivent porter sur l'ensemble des activités de la classe de français : oral, lecture, écrit (étude de texte, expression écrite) et langue.

3- Principes d'organisation

L'organisation de l'apprentissage, quelle que soit la nature du module, obéit aux principes suivants:

- le recours à une organisation souple qui prenne en compte la réalité de la classe,
- l'alternance des activités de la classe,
- le réinvestissement des acquis des élèves d'une activité à l'autre, d'un module à l'autre,
- l'articulation des activités et la mise en œuvre régulière d'exercices à caractère intégratif,
- la pratique d'une évaluation de type formatif : afin d'aider les élèves à identifier et à améliorer leurs stratégies d'apprentissage, on leur proposera des exercices qui privilégient l'aspect méthodologique.

II- L'ORAL

• Préparation d'une activité orale

Pour conduire méthodiquement une séance d'expression orale, il conviendrait de :

a- déterminer des objectifs précis permettant de mettre en œuvre :

- les règles spécifiques de la communication orale (cf. texte des programmes)
- les spécificités du code oral au plan phonologique (prononciation, articulation, intonation, débit)
- des contenus linguistiques et lexicaux adaptés à la situation de communication et au niveau des élèves

b- choisir le support de l'activité en fonction des objectifs retenus

c- concevoir une ou plusieurs modalités de travail (jeux de rôles, travaux de groupe…)

d- prévoir une modalité d'évaluation (compte rendu de lecture, reconstitution de texte…)

• Réalisation d'une activité orale

a- Mettre les élèves en situation : créer une atmosphère favorable à l'écoute et à la prise de parole (installation du matériel / préparation du décor / disposition des tables)

b- Faire réaliser les tâches fixées :

- écouter puis reformuler / observer puis décrire ou raconter
- réagir / interagir : exprimer un sentiment, une opinion / échanger des impressions, des idées.

III- LA LECTURE

1- Lecture expliquée

Compétences visées

Pendant les trois dernières années de l'enseignement de base, on développera progressivement, chez les élèves, les compétences fondamentales suivantes :

- lire couramment,
- lire de manière expressive,
- dégager le sens d'un texte à partir de ses aspects les plus pertinents (thème, objet, vocabulaire, structure…)
- apprécier le texte dans sa dimension esthétique, morale, ludique…

Démarche :

Quelle que soit la démarche adoptée, (explication linéaire et/ou par balayages successifs),le professeur amènera ses élèves à construire le sens du texte en prenant appui sur ses principales **caractéristiques** , tout en évitant les schémas d'explication figés, les dérives technicistes et sans séparer fond et forme. Il veillera à **varier les entrées** (référent, thème, énonciation…)

On tâchera de mettre en œuvre une démarche conduisant l'élève à :

- découvrir le texte (titre, illustrations…)
- saisir le sens global du texte (thème, objet, informations essentielles, organisation générale)
- analyser le texte en prenant appui sur ses aspects les plus pertinents
- dégager la portée du texte et saisir l'intention de l'auteur
- apprécier le texte : contenu et écriture

Remarque :

- Avant l'explication :

Certains textes, compte tenu de leur consistance, pourraient faire l'objet d'une préparation à la maison afin de permettre aux élèves d'accéder à un premier niveau de compréhension.

- Après l'explication :

Une fois l'explication terminée, certains mots clés du texte, en rapport avec le centre d'intérêt et les objectifs de l'écrit, seront réinvestis dans d'autres contextes.

Par ailleurs, l'horaire imparti à la lecture sera partiellement consacré à des activités complémentaires : correction d'exercices, récitation de courts extraits choisis pour leur qualité littéraire, exercices de lecture à haute voix, recherches documentaires, jeux de rôles, dramatisation…

2. Lecture d'œuvres intégrales

La lecture d'une œuvre intégrale doit privilégier la pratique de la lecture à des fins diverses :

- lire, comprendre et apprécier une œuvre intégrale
- développer la lecture en autonomie
- construire sa personnalité, développer ses goûts et exercer son esprit critique

La lecture d'une œuvre sera pour l'enseignant l'occasion de proposer des activités diverses à caractère ludique (jeux de rôles, illustrations…) et des travaux d'écriture et de réécriture (imitation, transformation…)

Remarque :

On évitera le recours systématique au même cheminement, à la même démarche.

3- La lecture de l'image

On veillera :

- à initier les élèves à différents types d'images : photos, affiches, tableaux de peinture, bandes dessinées…
- à dégager les fonctions narrative, descriptive, explicative et argumentative de l'image.

4- Bibliothèque de classe

Le professeur veillera à organiser une bibliothèque de classe en exploitant les livres disponibles à la bibliothèque de l'établissement et, éventuellement, ceux que les élèves possèdent. Cette activité doit contribuer à faire de la lecture un objet de plaisir et de partage.

5- Lecture et vocabulaire

A l'occasion des différentes lectures, le professeur veillera à développer chez l'élève :

- la capacité de comprendre des mots nouveaux et ce, par le recours au contexte d'emploi et à des notions lexicales telles que les familles de mots, la polysémie…
- la capacité à s'exprimer et ce, en enrichissant progressivement et de manière méthodique son répertoire lexical (vocabulaire d'usage).

Par ailleurs, pour préparer le travail de production écrite, on proposera aux élèves des exercices d'enrichissement lexical les amenant à réinvestir en contexte les expressions et / ou les mots retenus dans les différents moments d'apprentissage.

IV- LANGUE

L'enseignement / apprentissage de la langue doit privilégier la pratique de la langue aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Cet apprentissage donnera lieu à des activités de syntaxe, d'orthographe, de conjugaison et de vocabulaire. Ces activités seront centrées sur la manipulation des faits de langue en contexte. Les acquis linguistiques sont à réinvestir par l'élève dans des situations variées.

1- Préparation des activités de langue

Pour amener l'élève à développer ses compétences linguistiques de l'élève, l'enseignant est appelé à :

- programmer, outre les activités linguistiques en rapport avec les autres activités de la classe, des moments d'enseignement apprentissage systématique de la langue (syntaxe, conjugaison, orthographe, vocabulaire) portant sur des faits de langue précis inscrits au programme,
- mettre en œuvre une démarche inductive (de l'observation à l'explicitation) en insérant les exercices aux différents moments d'enseignement apprentissage,
- définir avec précision un objectif en rapport avec les compétences visées,
- choisir des situations de communication et des contextes variés permettant de mettre en œuvre le fait de langue programmé,
- déterminer des contenus (grammaticaux et lexicaux) et choisir des exercices en fonction des difficultés rencontrées par les élèves.

2- Réalisation des activités linguistiques

- Faire procéder à la manipulation de la langue oralement et par écrit : exercices de substitution, de transformation, de reformulation , de réécriture…
- Mettre en œuvre une progression aboutissant à des exercices à caractère intégratif.

Remarques :

- L'exercice de grammaire peut être un aboutissement, un support d'apprentissage et une activité d'entraînement et d'évaluation formative. Il peut intervenir à différents moments de l'activité linguistique.
- La trace écrite doit être réduite à quelques exemples pertinents et à des remarques succinctes sur les contraintes morpho syntaxiques et les points de confusion.
- La correction des exercices ne se limitera pas à des réponses justifiées et commentées. Ce sera l'occasion de faire les mises au point nécessaires.

V- L'ECRIT

1- Ecriture / Réécriture

a- Ecriture

Les activités d'écriture doivent conduire l'élève à rédiger de façon individuelle à partir de situations de communication liées aux contextes scolaire et social. L'entraînement à l'écrit doit permettre à l'élève de développer les capacités d'informer, de raconter, de faire parler, d'expliquer et de justifier inscrites au programme.

L'exploitation du texte support doit être limitée à la compréhension globale et à l'identification des spécificités du texte à produire.

- Les exercices d'entraînement n'étant pas une fin en soi, il convient d'en réduire le nombre au profit de la rédaction.
- Les repères méthodologiques doivent se limiter à quelques remarques pertinentes dégagées en contexte lors de l'observation et de la réalisation des exercices. On évitera tout discours théorique.

b- La réécriture des textes

- imiter un texte (organisation, structure)
- modifier le début et / ou la fin d'un texte
- changer de point de vue (narrateur, personnage, structure…)

c- La correction

La correction des productions se fera également en fonction des critères suivants :

- adéquation avec la consigne
- cohérence textuelle
- correction linguistique

On veillera à diversifier les modalités de correction : correction collective d'une production individuelle, réécriture partielle ou totale d'une production d'élève…

N.B. Eviter l'élaboration dite « collective » d'un texte qui ne prend pas appui sur des productions d'élèves.

2- Etude de texte

Le développement de la compétence visée (répondre par écrit à des questions de compréhension) se fera à travers l'entraînement des élèves:

- à la lecture et à la compréhension de la consigne
- à l'identification des tâches
- au repérage des éléments de réponse
- à la rédaction de la réponse

VI- ACTIVITE « PROJET»

Cette activité vise à développer chez l'élève l'esprit d'initiative et des habiletés diverses à travers des travaux de recherche, de documentation, d'enquêtes, de réalisation de dossiers. C'est également l'occasion de développer des compétences transversales et interdisciplinaires et d'utiliser les TIC.

On veillera à ce que chaque élève soit impliqué dans un projet .

- La réalisation du projet se fera individuellement ou par groupes, auquel cas chaque membre du groupe se chargera d'une tâche précise.
- La majeure partie des travaux sera réalisée se déroulera hors classe.
- Le rôle de l'enseignant dans ce type d'activité est d'orienter, encadrer et aider les élèves de mener à terme, convenablement, le projet.